

Mercredi 23 novembre 2022

Prix « Ma Ville Mon Artisan » 2022 Découvrez les communes et collectivités locales lauréates !

Les communes et collectivités locales lauréates de la quatrième édition du prix Ma Ville Mon Artisan ont été dévoilées ce jour à l'occasion du salon des Maires et des Collectivités Locales à Paris. Partenaire du prix, Médicis a remis son « prix Coup de cœur » et des communes bénéficiaires du programme « Petites villes de demain » se sont vu également remettre un prix Coup de cœur par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).



C'est pour mettre en avant les collectivités et EPCI (Établissement Public de Coopération intercommunale) qui par leurs actions et leurs initiatives encouragent le développement de l'économie de proximité et des entreprises artisanales, que le réseau des CMA a lancé la 4e édition du prix « Ma Ville Mon Artisan ».

« L'artisanat est le poumon économique des territoires. Il est essentiel de le soutenir et d'accompagner les entreprises artisanales dans leur développement. De nombreuses initiatives sont déployées dans ce sens par les communes et intercommunalités, en partenariat et avec l'expertise du réseau des CMA. Ce sont ces bonnes pratiques que nous récompensons à travers le prix « Ma Ville Mon Artisan ». Elles sont fondamentales, a fortiori dans un contexte de crises successives. Plus que jamais, les collectivités locales et les CMA doivent conjuguer leurs forces. Elles partagent la même ambition : mettre l'entreprise au cœur du développement des territoires et d'une économie positive pour les hommes et la planète », **Joël Fourny, président de CMA France.**

Au total, 7 communes ont été mises en lumière lors de cette remise des prix 2022 !

Les lauréats 2022 sont :

- Catégorie « Développement économique et emploi »
Lauréat : **Communauté de Commune du Pays Fléchois** (Sarthe / Pays de la Loire)
Mention spéciale « Petites Villes de Demain » : **Embrun** (Hautes-Alpes / Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Catégorie « Innovation / transformation digitale »
Lauréat : **Caux Seine** (Seine-Maritime / Normandie)
- Catégorie « Culture et patrimoine »
Lauréat & prix coup de cœur Petites Villes de Demain : **Aix-les-bains** (Savoie / Auvergne-Rhône-Alpes)
Mention spéciale « Petites Villes de Demain » : **Beaulieu-Les-loches** (Indre et Loire / Centre Val-de-Loire)
- Catégorie « Développement durable et écoresponsable »
Lauréat : **Communauté de Communes des Bastides de Lomagne** (Gers / Occitanie)
- Prix coup de cœur Médicis : **Romans sur Isère** (Drome - Auvergne-Rhône-Alpes)



Rendez-vous sur www.artisanat.fr pour découvrir les initiatives et actions de ces collectivités en images !

CONTACT PRESSE

Manon Caenen – m.caenen@the-arcane.com

+33 6 69 90 69 15

